

Mairie de Valernes

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 juillet 2017

Le conseil municipal de Valernes régulièrement convoqué le 28/06/2017, s'est réuni le lundi 3 juillet 2017 à 13h30 sous la présidence de M.PIK Jean Christophe

Présents : Mesdames et Messieurs Marrou Gérard, Moran Emilie, Pik Jean-Christophe, Zizzi Béatrice, Rolland Claude, Latil Daniel et Genre Henri

Excusés : Jerome Marrou et Frederique Eyries

Absents : Pourchier Monique et Euloge Julie

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Zizzi Béatrice.

ORDRE DU JOUR :

⑩ Ecole- Rentrée scolaire 2017/2018

M. Jean- Christophe PIK, Maire, fait lecture au conseil municipal du courrier de M. l'Inspecteur d'académie concernant le décret paru le 28/06/2017 faisant état de l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques dès la rentrée 2017-2018.

M. Le Maire,

VU le décret N° 2017-1108 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine dans les écoles maternelles et élémentaires publiques paru au journal officiel du 28 juin 2017.

En accord avec le Conseil d'Ecole du Regroupement Pédagogique Intercommunal Valernes, Vaumeilh, Thèze, Sigoyer.

En accord avec Les Maires des communes de Valernes, de Vaumeilh, et de Thèze

En accord avec l'Association des parents d'élèves de ce même R.P.I

En accord avec les Professeurs des Ecoles maternelles et élémentaires concernées

Propose au Conseil Municipal l'organisation de la semaine scolaire sur quatre jours dès la rentrée 2017-2018 soit, Lundi- Mardi- jeudi- Vendredi de 8H40à 12h et de 13H30 à 16H10

Le conseil approuve à l'unanimité

La séance est levée à 13h45.